

CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Verdon est porteur d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Verdon, en cours d'élaboration depuis plusieurs années. Afin de permettre la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques en parallèle à l'élaboration du S.A.G.E, un Contrat de rivière a été signé en juillet 2008. Le Contrat de rivière Verdon regroupe 107 actions, programmée sur 5 ans (mi 2008 – mi 2013).

D'autre part, suite à un inventaire des zones humides du bassin versant du Verdon réalisé en 2006-2007, une démarche spécifique à cette thématique est en cours. Des réflexions et démarches de concertations ont été engagées pour la définition de préconisations relatives à ces milieux dans le cadre du S.A.G.E, et des premières actions de sensibilisation et de gestion ont été menées.

MISSIONS

Mission principale : coordination et mise en œuvre du Contrat de rivière Verdon

Placée sous l'autorité de la direction, et en lien direct avec la chargée de mission eau du Parc naturel régional du Verdon et avec le technicien de rivière en charge des plans d'entretien de la ripisylve, le chargé de projet Contrat de rivière a pour mission de mener à bien la mise en œuvre du programme d'actions du Contrat :

- suivi et pilotage du Contrat et coordination entre tous les partenaires ;
- mise en œuvre administrative et technique du Contrat (animation et secrétariat du Comité de rivière, suivis et tableaux de bords des opérations du Contrat...)
- animation de la concertation entre les partenaires afin d'atteindre les objectifs du Contrat, mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation ;
- appui aux maîtres d'ouvrage pour engager leurs opérations (dossiers de demande de financements, cahiers des charges, appui pour les marchés publics, suivi du lancement et du déroulement des actions...)
- mise en œuvre et suivi des actions en maîtrise d'ouvrage Parc.

Il apporte avis, conseils et traite les demandes ou les interpellations liées au Contrat de rivière provenant des communes, des intercommunalités du Parc, des partenaires et des acteurs du territoire.

Missions complémentaires

En fonction des actions qui découleront de la stratégie de préservation des zones humides dans le cadre du S.A.G.E dans les années à venir, le chargé de projet sera amené à intervenir en appui au chargé de mission patrimoine naturel pour la mise en œuvre d'actions sur cette thématique (mise à jour de données, sensibilisation des élus et acteurs locaux, définition et mise en œuvre d'actions de gestion et de sensibilisation). Il apporte avis, conseils et traite les demandes ou les interpellations liées aux zones humides et provenant des communes, des intercommunalités du Parc, des partenaires et des acteurs du territoire.

Il intervient également en apportant ses compétences spécifiques dans la mise en œuvre d'autres actions liées aux problématiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, ou pour des projets pilotés par d'autres commissions du Parc (et plus particulièrement les commissions urbanisme et paysage, agriculture, tourisme, éducation à l'environnement).

Enfin, et de manière plus globale, le chargé de projet contribue à la mise en œuvre de la stratégie du Parc naturel régional du Verdon issue de sa Charte, et est tenu de s'impliquer dans la vie de la structure.

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

*** Savoirs :**

- Formation supérieure (Bac + 4 à + 5 ou équivalence) dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
 - o connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes (écologie, hydrologie, hydrogéomorphologie...)
 - o connaissances dans les domaines suivants : dispositifs d'assainissement, restauration et gestion des milieux aquatiques, dispositifs de prévention / protection contre les crues, ressource en eau potable
- Expérience professionnelle significative dans les domaines de l'animation et la coordination de projets liés à la gestion de l'eau
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales ;
- Connaissance des dispositifs et des acteurs de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire ;
- Connaissances naturalistes appréciées.

*** Savoir-faire :**

- Méthodes et techniques liées au développement durable, à l'animation, à la conduite de projets, la concertation
- Méthodes d'animation de réunions avec des élus et partenaires techniques
- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ;
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, SIG ;
- Permis B obligatoire

*** Savoir-être :**

- Autonomie
- Prise d'initiative
- Sens de l'organisation
- Ouverture aux approches complexes
- Ecoute, dialogue
- Aptitude à travailler en équipe

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat de 3 ans renouvelable.
- Poste à pourvoir le plus rapidement possible.
- Rémunération : traitement indiciaire de la grille d'ingénieur territorial + régime de prime notamment lié à l'expérience
- Localisation : Maison du Parc, à Moustiers Sainte-Marie (04). Le chargé de projet interviendra sur le territoire du bassin versant du Verdon (69 communes réparties sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, Var, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône) ;
- Efforts physiques : activité nécessitant une présence régulière sur le terrain ;
- Conduite de véhicule : Permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service ;
- Déplacements : activité amenant à des déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc de même que sur le territoire régional et national ;
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique ;
- Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du Parc lors de manifestations).

Lettre de motivation et CV à envoyer avant le vendredi **8 janvier 2010** à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx – 04 360 Moustiers Sainte-Marie

Ou par mail à l'adresse suivante : info@parcduverdon.fr

Contact : Florence CARONE (chargée de projet Contrat de rivière actuelle) ou Corinne GUIN (chargée de mission eau).